



Compagnie d'arc de Conflans Sainte Honorine

Stade Claude Fichot - rue du Bois d'Aulne
78700 Conflans Sainte Honorine
e-mail : compagnie.conflans@free.fr
e-mail secrétaire : secretaire@compagnieconflans.com
site web : www.compagnieconflans.com



Union Sportive de
Conflans Ste Honorine
BP 70029
Tél/fax 01 39 19 34 39

La Compagnie d'Arc de Conflans-Sainte-Honorine vous invite à son concours **Tir à 18m**
sélectif pour le championnat de France 2027 et support de la DDJ 78

Samedi 14 & dimanche 15 novembre 2026

Lieu du concours :

Gymnase du Stade Claude Fichot (**EXCELLENT ECLAIRAGE**)
Rue du Bois d'Aulne
78700 Conflans-Sainte-Honorine

Jour	Départ	Ouverture du greffe	3 volées d'essai
Samedi 14 novembre	N°1*	10h00	11h00 suivi des tirs comptés
	N°2	14h00	15h00 suivi des tirs comptés
Dimanche 15 novembre	N°3	07h30	08h30 suivi des tirs comptés
	N°4	11h30	12h30 suivi des tirs comptés

* **U11** acceptés uniquement sur le Départ 1 (une seule cible disponible)

✓ Inspection du matériel avant les volées d'essai

✓ Rythme de tir : AB/CD

Blasons :

✓ Ø 60 cm : U11 à 10m, U13 et U15 arc classique – U15 et U18 arc nu

✓ Ø 40 cm : U18 à S3 arc classique – U21 à S3 arc nu et arc droit (trispots sur demande à l'inscription)

✓ Trispots verticaux : U15 (U13, U15) à S3 arc à poulies

Inscription :

Uniquement via le lien suivant : <https://conflans-salle.inscriptarc.fr/>

Tarifs : ✓ Catégories « Jeunes » (U11 à U21) : 8 €

✓ Catégories « Seniors » (S1 à S3): 10 €

Toute annulation après le jeudi précédant le concours ne sera pas remboursée.

Obligations :

✓ Chaussures de sport en salle obligatoires - Tenue conforme au règlement exigée.

✓ Licence FFTA ou justificatif d'identité seront demandés.

Récompenses :

✓ Individuelles : 3 premiers de chaque catégorie (classique, poulies, arc nu).

✓ Par équipe : la 1ère des catégories arc classique, arc à poulies, jeunes (U18 et U21), espoirs (U13 et U15).

Paiement (privilégier les paiements dématérialisés) :

✓ Par carte bancaire : <https://www.monetico-online-asso.com/usc-tir-a-larc/paiements>

✓ Par virement sur le compte bancaire **FR76 1027 8063 6500 0250 2660 178**.

Communication structurée : « CCR – Nom du club/archers »

✓ Par chèque à l'ordre de **USC Tir à l'Arc** (joindre la liste des archers concernés) à envoyer avant le 12 novembre à :

Joël ANGERAND - 15 Rue des Mésanges - 78780 MAURECOURT

Téléphone _____ e-mail : _____

[illegible]

Soit,

Tireurs « catégories Jeunes » : _____ x 8,00 € = _____ €

Tireurs « catégories Seniors » : _____ x 10,00 € = _____ €

TOTAL : €